AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-7-83414175

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 80 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Regisseur de recettes de la Direction Departementale de l'Agriculture - C C P DIJON 3405 12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" Le Directeur Gérant G. VARLET-Commission Paritaire de Presse n° 1700 AD

Bulletin n° 20 - 22 juillet 1983 — EDITION "GRANDES CULTURES"

BETTERAVES

OIDIUM - Surveiller cette maladie et intervenir dès l'apparition des premiers foyers

- Utiliser de préférence du *soufre mouillable micronisé à la dose de 6400 g de matière active par hectare ;* nombreuses spécialités.

Des fongicides de synthèse sont également autorisés contre l'oïdium : *Rubigan 1 l/ha, Bayleton 25 1 kg/ha.*

- Uniquement si présence de taches de cercosporiose, utiliser une association du type : *Blédor 3 à 8 kg/ha, Soufre (4800 g ma/ha) + Brestan 10 2,5 kg/ha, Topsuc 7 l/ha, Rimidine plus 2,5 kg/ha, ...*

C O L Z A

MALADIES : Brûlage et enfouissement des pailles et des résidus de récolte limitent la conservation et l'extension des diverses maladies.

TRAITEMENT DES SEMENCES :

Fongicides : Ce traitement est indispensable. Il évite la destruction des jeunes plantules par un champignon parasite. Dans la pratique il est réalisé par les organismes stockeurs.

Insecticides : L'utilisation du *méthiocarbe (MESUROL) à 25 g de m.a par kg* de semence protège les cultures contre les ALTISES ADULTES depuis la germination jusqu'au stade 1 - 2 feuilles vraies. Cette protection peut ne pas être suffisante, et ne dispense pas toujours d'un traitement précoce (jusqu'au stade 2 feuilles) en pulvérisation.

Employer systématiquement des semences traitées, quelque soit le type de protection choisi (microgranulés. Traitements en pulvérisation).

DESHERBAGE DE PRE-SEMIS et POST-SEMIS PRELEVEE DU COLZA

1) Rappel de quelques grandes lignes du désherbage

Les graminées annuelles, telles que vulpins, paturins, ray-grass, sont assez bien maîtrisées par les produits de pré-semis ou prélevée. Mais les repousses de céréales et la folle-avoine leur échappent souvent.

Par contre, la majorité des dicotylédones ne peuvent être contrôlées que par ce type de désherbage, car la plupart des produits utilisables en post-levée n'ont qu'une efficacité limitée contre ces adventices.

2) Le choix de l'herbicide à utiliser sera fonction :

. de la préparation du sol : L'efficacité des produits de pré-levée et plus encore des produits de pré-semis, dépend étroitement de la qualité de la préparation du sol. L'incorporation est considérée comme une façon culturale, et elle doit permettre un bon positionnement du produit ; ni trop enfouir car trop "dilué" et moins efficace, ni trop en surface car risque de disparition. La réalisation de cette incorporation doit tenir compte de l'herbicide utilisé car les profondeurs varient (tenir compte des indications de la firme).

. des espèces adventices dominantes susceptibles d'envahir la parcelle

P. 178

LES HERBICIDES UTILISABLES

	Matière active	Spécialité Commerciale	Dose/Ha de spécialité	Observations
PRE - SEMIS	diallate	AVADEX	3,5 à 4 L	. Incorporation immédiate après application . Actif uniquement sur graminées . Dose de 4 L si folle-avoine et repousses céréales.
	trifluraline	TREFLAN E.C.	2,5 L	. Incorporation immédiate après épandage . Actif sur graminées, sauf repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
	napropamide	DEVRINOL	2 à 2,5 kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours (sauf si pluies importantes) . Actif sur graminées : sauf folle-avoine et repousses de blé . Actif sur dicotyléondes : dont GAILLETS, MATRICAIRES . La dose de 2,5 kg est une dose maximum a n'utiliser qu'en sol argileux (+ 25% argile) (risque phytotoxicité sur la culture suivante)
	nitralin + napropamide	ZULAN FULTON	2,5 kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours . Actif sur graminées : (proche de napropamide) . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES
PRE-SEMIS OU PRE-LEVEE	butam	COMODOR	4 à 5 L	. En pré-semis, incorporation uniquement si sol pierreux . Actif sur graminées : 5 L en pré-semis si risque repousses de céréales . Actif sur dicotylédones.
PRE-LEVEE	dimétachlore	TERIDOX	2 à 3 L	. Risque de phytotoxicité (surtout en terres légères) utiliser 2 L . Actif sur graminées : sauf folle-avoine, repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES.
	métazachlore	BUTISAN S	2,5 L	. Sur sol bien préparé (sinon risque de phytotoxicité) . Utilisation préférable immédiatement après le semis ; possible jusqu'à 3 jours après . Très bonne efficacité herbicide : graminées , sauf repousses céréales et folle-avoine . Actif sur nombreuses dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES.
				Pour la prochaine campagne la Société préconise cette spécialité en post-levée (2,5 - 3 L) au stade 2 F vraies du colza, dans certaines situations de type de sol et (ou) de mauvaise préparation des terres. Pas de renseignements.

QUEL TYPE DE PROTECTION CHOISIR CONTRE LE COMPLEXE DES RAVAGEURS DU COLZA A L'AUTOMNE ?

Note commune CETIOM - SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

-=-=-=-=-=-

. Adultes et larves de la grosse altise, larves de charançon du bourgeon terminal, larves de tenthrèdes, larves de la mouche du chou, constituent le complexe des ravageurs du colza pendant l'automne et l'hiver. Parmi tous les ravageurs de ce complexe, LA GROSSE ALTISE et le CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL SONT LES DEUX PRINCIPAUX RAVAGEURS ; au cours de l'année 1982/1983 ils ont causé des dégâts parfois considérables (aspect buissonnant du pied, et disparition).

La mouche du chou est actuellement peu présente dans la région Bourgogne et Franche-Comté (localement quelques attaques de faible intensité ont été signalées ces dernières années).

Les larves de tenthrèdes présentes de façon irrégulière dans les cultures de colza, sont facilement identifiables (fausse chenilles défoliatrices) et les efficacités des insecticides vis-à-vis de ce ravageur sont bonnes.

. Face à ces différents ravageurs, l'agriculteur doit choisir entre les deux techniques de luttes suivantes :

- INCORPORATION AU SOL D'UN INSECTICIDE AU MOMENT DU SEMIS
- REALISATION DE TRAITEMENTS EN PULVERISATION

Les avantages et les inconvénients de ces deux techniques doivent être interprétés en fonction des caractéristiques de chaque exploitation : (la région, le type de matériel existant...)

I - INCORPORATION AU SOL D'UN INSECTICIDE AU MOMENT DU SEMIS

1) Les efficacités des différentes spécialités selon les ravageurs :

	Grosse Altise	Charançon Bourgeon terminal	Mouche du chou	Tenthrède (larves)
CURATER 9 kg/ha carbofuran 30 g/100 ml	XX	X	XX	XXX
COUNTER 5 G 10 kg/ha terbuphos 33 g/100 ml	XX	X	-	?
DACAMOX 5 G 9 kg/ha thiophanox 30 g/100 ml	XX	X	-	?

XXX : Bonne efficacité
XX : Bonne efficacité (avec des limites)
X : Efficacité irrégulière
- : Efficacité insuffisante

- En ce qui concerne la grosse altise :

D'une façon GENERALE CE TYPE D'APPLICATION PERMET UNE BONNE PROTECTION.
Cependant les conditions de l'automne et de l'hiver 82/83 ont montré les limites de cette technique :

. En cas de sécheresse au moment du semis et de la levée, des traitements de rattrapage en pulvérisation ont parfois été nécessaires.

. En cas d'automne et d'hiver doux permettant une activité de ponte longue, les éclosions tardives n'ont pas été controlées.

f.179

- En ce qui concerne le charançon du bourgeon terminal :

L'année 1981/82 et surtout la campagne 82/83 ont montré les LIMITES DE CETTE TECHNIQUE : Les résultats obtenus avec CURATER (seule spécialité préconisée contre ce ravageur) ont été TRES IRREGULIERS, à la fois dans la pratique et dans les essais :

Compte tenu :

. du mode d'action de cette matière active sur le ravageur (le même que sur grosse altise) ; efficacité limitée sur adultes complétée par une action larvicide

. de la rémanence qui serait de l'ordre de 8 semaines environ

. du décalage entre le vol de charançons du bourgeon terminal et celui de l'altise ;

En 1982/83 : . Vol d'altise du 5/9 au 10/10

. Vol de charançons du bourgeon terminal du 28/9 au 15/11 avec un pic de captures du 20 au 24/10.

PREVOIR QU'UNE APPLICATION EN PULVERISATION à de fortes chances d'être nécessaire POUR COMPLETER L'ACTION INSECTICIDE (pour le positionnement suivre les avis dans les bulletins et les indications du piégeage avec les cuvettes jaunes).

- En ce qui concerne la mouche du chou :

Seul CURATER a une efficacité, mais qui est INSUFFISANTE en cas de FORTES ATTAQUES.

- En ce qui concerne les larves de tenthrède :

Les observations faites au cours de la campagne précédente ont montré une bonne efficacité de CURATER (pas d'information sur les deux autres produits).

2) *(En résumé) Quels sont les avantages et les inconvénients de cette technique ?*

- Polyvalence d'action (en connaissant les limites) du CURATER sur les différents ravageurs

- Peut être une meilleure organisation du travail, a une période où les travaux sont nombreux

- Technique onéreuse (coût du microgranulateur, coût des microgranulés, coût du ou des traitements complémentaires en pulvérisation).

- Les limites de l'efficacité :

. D'une façon générale l'efficacité est dépendante des conditions d'application (qualité du matériel, vitesse de semis en relation avec le type de sol et la préparation).

. Pour les altises : . la sécheresse au moment de la levée

. un automne et un hiver doux permettant des éclosions tardives.

. Pour le charançon du bourgeon terminal : Compte tenu du vol plus tardif des adultes, efficacité irrégulière devant être complétée par une application en pulvérisation.

.../..

2) Avantages et inconvénients de cette technique :

- Efficacité bonne et régulière surtout avec les pyréthrinoïdes
- Coût limité de cette technique de protection (en présence de charançons du bourgeon terminal, deux traitements sont nécessaires)
- Nécessite un suivi des parcelles (piègeage avec cuvette jaune)
- Nécessite une certaine disponibilité de l'agriculteur pour la réalisation des pulvérisations, à une période où les travaux sont nombreux.

Les traitements réalisés en pulvérisation contre les LARVES D'ALTISES et de CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL doivent être considérés COMME DES SOLUTIONS DE RATTRAPAGE. L'efficacité est irrégulière et la réalisation pratique difficile. Cependant de telles applications sont nécessaires en cas d'infestations de larves (dues à différentes raisons) et il est indispensable de surveiller les niveaux de populations larvaires pendant l'automne et l'hiver.

*

*   *

P80

II - LES TRAITEMENTS EN PULVERISATION

1) *Les principales spécialités utilisées et la stratégie de lutte*

	Grosse altise	Charançon bourgeon terminal	Mouche du chou	Tenthrède (larves)
. parathion éthyl 200 g/ha nombreuses spécialités	XX	XX		XXX
. parathion méthyl 250 g/ha nombreuses spécialités	XX	XX		XXX
. cyperméthrine 25 g/ha RIPCORD 5 : 0,5 l/ha KAFIL : 0,25 l/ha CYMBUSH : 0,25 l/ha	XXX	XXX		XXX
. deltaméthrine 7,5 g/ha DECIS : 0,3 l/ha	XXX	XXX		XXX
. fenvalérate 50 g/ha SUMICIDIN 10 : 0,5 l/ha	XXX	XXX		XXX

XX : Bonne efficacité avec limites (rémanence) XXX : bonne efficacité

. Utilisées à l'automne dans des cultures ayant plus de 2 F vraies, la rémanence des produits du type pyréthrinoïde est de l'ordre de 20 jours.

. Alors que la rémanence des spécialités à base de parathion est beaucoup plus faible (difficile à évaluer, mais au maximum de 5 - 7 jours).

- Cette technique nécéssite l'utilisation des renseignements fournis par le piégeage à l'aide des cuvettes jaunes.

- En ce qui concerne les grosses altises :

Deux périodes possibles d'intervention :

. De la levée au stade 2 F vraies du colza, où l'on prend en compte la nuisibilité directe des adultes (importance des morsures) ; Lorsque l'on a trois pieds sur dix avec au moins une morsure, réaliser rapidement l'application insecticide.

. Au-delà du stade 2 F vraies du colza, en fonction de l'importance de ce ravageur. L'objectif du traitement insecticide est de limiter la ponte, donc les dégâts larvaires pendant l'hiver.

- En ce qui concerne le charançon du bourgeon terminal :

. Ici encore l'objectif est de limiter la ponte, donc les dégâts larvaires pendant l'hiver. L'application insecticide est faite dans un délai moyen de 10 à 15 jours après les premières captures.

. Tenir compte des indications données dans les bulletins d'Avertissements Agricoles. En général, compte tenu du décalage entre le vol d'altises et celui du charançon du bourgeon terminal, un traitement spécifique contre ce ravageur est nécessaire.